

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Lundi, le 5 décembre 2016

Séance ordinaire du conseil tenue au Centre Communautaire 5 décembre 2016 à 19h00, sont présents son honneur la Mairesse Mme Sonia Cloutier, Mme Francyne Michaud Delongchamp, Mme Angèle Rivest, M. Serge Delongchamp, Mme Karo-Lyne Lachance, M. Adrien Blouin et M. Pierre Brosseau.

Mme Chantal Grégoire, directrice générale et secrétaire trésorière est aussi présente.

2016-297

ORDRE DU JOUR

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2016-298

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 ET 28 NOVEMBRE 2016

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Et résolu unanimement,

D'adopter les procès-verbaux du 8 et 28 novembre 2016.

Adoptée

2016-299

PATINOIRE ENTRETIEN - JULIEN BLAIS

Attendu que Julien Blais se porte aussi volontaire pour entretenir et arroser la patinoire pour l'hiver 2016-2017;

Il est proposé **M. Adrien Blouin**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

D'engager aussi Julien Blais pour le déneigement de la patinoire pendant l'hiver 2016-2017 aux mêmes conditions que les autres jeunes.

Adoptée

2016-300

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance datée du 5 décembre 2016.

MAMOT

- ❖ Un délai supplémentaire pour le jour du scrutin est accordé au plus tard le 18 décembre afin de combler les deux postes vacants de conseillers

2016-301

INTRO-TRAVAIL CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI –DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE DÉFI OSENTREPRENDRE DANS LA MRC DU GRANIT

Attendu que nous avons reçu une demande de commandite pour l'organisation du défi OSENTREPRENDRE dans la MRC du Granit;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

De ne pas commanditer le défi OSENTREPRENDRE.

Adoptée

2016-302

PLACE AUX JEUNES DU GRANIT – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR 2016-2017

Attendu que nous avons reçu une demande d'aide financière pour 2016-2017 pour Place aux jeunes du Granit;

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

De verser un montant de 100\$ à Place aux jeunes du Granit.

Adoptée

2016-303

SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES POLICIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Considérant que plus de 1 040 municipalités québécoises ont recours aux services policiers de la Sûreté du Québec;

Considérant que les municipalités assument 53 % de la facture globale du coût de la desserte policière de la Sûreté du Québec;

Considérant que les ententes de services entre la Sûreté du Québec et les MRC sont d'une durée minimale de 10 ans;

Considérant que les municipalités n'ont actuellement aucun levier afin d'assurer un contrôle des coûts pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant que la prévisibilité des coûts est essentielle afin d'assurer une saine gestion des deniers publics;

Considérant que le Comité de révision sur le modèle d'entente travaille depuis plus d'une année à l'élaboration de la nouvelle entente-cadre, du guide d'accompagnement et du modèle de répartition des effectifs policiers;

Considérant que les travaux de rédaction de la nouvelle entente-cadre, du guide d'accompagnement et du modèle de répartition des effectifs policiers tirent à leur fin, et que le résultat final a été approuvé par les membres du Comité de révision;

Considérant que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) doivent entériner ces modèles;

Considérant que la FQM a formulé par écrit au Comité de révision, son souhait qu'un chantier soit entamé sur la somme payable par les municipalités, pour les services de la Sûreté du Québec;

Considérant que la FQM a indiqué que la révision du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec est une condition sine qua non à l'approbation des nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs;

Considérant que la FQM a demandé, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 110, Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal, que le gouvernement du Québec limite à l'inflation, la croissance de la facture des municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**

Et appuyé par : **M. Pierre Brosseau**

De demander au ministère de la Sécurité publique de réviser, en collaboration avec la FQM, le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec;

De demander que cette révision ait pour objectif la mise en place d'un cran d'arrêt sur la somme payable par les municipalités, afin de plafonner à l'inflation toute hausse de la facturation globale, pour les services policiers de la Sûreté du Québec;

De demander qu'un cran d'arrêt soit applicable pour la durée totale de l'entente de services entre les MRC et la Sûreté du Québec, soit d'une durée minimale de 10 ans;

De demander que le conseil municipal de la Municipalité de Val-Racine n'entérine pas les nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs policiers de la Sûreté du Québec, tant et aussi longtemps que le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec, ne sera pas révisé en collaboration avec le monde municipal.

Adoptée à l'unanimité

2016-304

APPUI À LA DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS SUR LE PROJET DE LOI N° 106, LOI CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2030 ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

Considérant que le 7 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, rendait public le projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;

Considérant que les préoccupations les plus souvent soulevées par le milieu municipal, notamment au regard de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire, de sécurité publique et civile, d'environnement et de développement durable portent sur le développement rapide des ressources énergétiques non renouvelables (gaz de schistes, substances minérales, pétrole conventionnel, etc.);

Considérant qu'il nous apparaît pertinent d'impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n'est pas le cas du projet de loi sur les hydrocarbures;

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a présenté son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 17 août dernier;

Considérant que les recommandations du mémoire de la FQM soulèvent les préoccupations des MRC et des municipalités locales en regard de la protection des pouvoirs des instances municipales en aménagement du territoire, de l'autonomie locale et de la protection de l'environnement et de l'eau;

Considérant qu'en réponse aux recommandations formulées par la FQM dans son mémoire, le ministre, M. Pierre Arcand a déposé 80 amendements mineurs au projet de loi n° 106 le 29 septembre 2016;

Considérant que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la FQM sans pour autant abolir la préséance du développement des hydrocarbures sur l'aménagement du territoire;

Considérant que, lors de l'assemblée générale le 1^{er} octobre dernier, les membres ont adopté une résolution afin de mobiliser la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures;

Il est proposé par : **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Et appuyé par : **M. Adrien Blouin**

D'adopter un moratoire de 5 ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide;

D'abroger l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui donne priorité aux permis miniers, gaziers et pétroliers sur les schémas d'aménagement des MRC de même que sur les règlements de zonage et de lotissement des municipalités;

D'accorder le pouvoir à la MRC de désigner des zones, où la protection et la production gazières et pétrolières seraient interdites;

De demander au gouvernement d'octroyer aux municipalités le pouvoir de déroger aux normes provinciales prévoyant des distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières et pétrolières, les sources d'eau potable et les habitations pour imposer des normes plus sévères lorsqu'elles le jugent nécessaire;

D'appuyer activement et concrètement une vaste campagne du « 100 \$ pour Solidarité Ristigouche » afin d'aider cette municipalité à se défendre tout en montrant la désapprobation du monde municipal à l'égard des prétentions de corporation, telle que Gastem;

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à M. Davis Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à M. Richard Lehoux, président de la FQM.

Adoptée

2016-305

LISTE DES COMPTES AU 5 DÉCEMBRE 2016

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Pierre Brosseau**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes se totalisant à 39 476,25 \$ en référence aux chèques no 201600368 à 201600404, d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 5 décembre 2016.

Adoptée

2016-306

PÉRIODE D'INFORMATION

2016-307

VOIRIE –NOUVEL APPEL D'OFFRE 2016-003 NIVELEUSE
USAGÉE « CHAMPION »

L'appel d'offres a été lancé le 1^{er} décembre 2016, l'ouverture des soumissions sera lundi le 12 décembre à 13h15. Et si tout est conforme nous pourrions continuer la procédure à la séance spéciale du 13 décembre 2016.

2016-308

VOIRIE-3^E CHAUFFEUR POUR LE DÉNEIGEMENT HIVER 2016-
2017

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Et résolu unanimement,

D'engager M Germain Grenier comme 3^e chauffeur et de mandater le maire ainsi que Mme Chantal Grégoire, Directrice générale et secrétaire-trésorière pour négocier et signer son contrat de travail.

Adoptée

2016- 309

REGISTRE DES VÉHICULES LOURDS

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

Qu'un montant de 68,50 \$ soit déboursé pour l'inscription du camion de déneigement au registre des véhicules lourds pour 2017.

Adoptée

2016- 310

SAAQ - RONDE DE SÉCURITÉ

Il est proposé **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

D'acheter des carnets de ronde de sécurité afin de répondre à la nouvelle réglementation de la SAAQ au coût de 94,27 \$ incluant les taxes.

Adoptée

2016- 311

ÉLECTION PARTIELLE DU 18 DÉCEMBRE 2016 – DÉPÔT DES RAPPORTS DE DONNÉS DES CANDIDATS

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les deux rapports de dons des candidats (M. Serge Delongchamp et M. Pierre Brosseau) pour l'élection partielle du 18 décembre 2016.

2016-312

DEMANDE DE LA CONTRÉE DU MASSIF MÉGANTIC

Attendu que la Contrée du Massif Mégantic a présenté une demande d'aide financière dans une lettre datée 21 novembre 2016;

Il est proposé **M. Pierre Brosseau**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

De verser une contribution financière de 1 500 \$ pour l'année 2017.

Adoptée

2016-313

DEMANDE DU 9300-3168 QUÉBEC INC – AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

Ce point est reporté.

2016-314

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS –AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET ÉCOLE-COMMUNAUTÉ DE LA VOIE-LACTÉE

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Pierre Brosseau**
Et résolu unanimement,

De verser un deuxième montant de 2 000 \$ à la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois comme aide financière pour le projet École-Communauté de la Voie-Lactée en 2016.

Adoptée

2016-315

DEMANDE DE MME CHANTAL MÉNARD – ACCÈS AU PARC NATIONAL DU MONT-MÉGANTIC ET RÉSEAU PARCS QUÉBEC

Attendu que Mme Chantal Ménard nous présente une demande de remboursement d'une partie des coûts lors de l'achat d'une carte annuelle pour l'accès au Parc national du Mont-Mégantic ou au Réseau Parcs Québec;

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

Que la municipalité remboursera aux résidents permanents de Val-Racine un montant de 22.50 \$ par carte d'accès annuel au parc ou réseau et ce, jusqu'à concurrence de 20 cartes subventionnées pour un budget maximum de 450 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Adoptée

2016-316

AUGMENTATION DES SALAIRES DES EMPLOYÉS
MUNICIPAUX 2017

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

Que le taux horaire de tous les employés municipaux soit augmenté de 2% pour l'année 2017 et de mandater le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière pour signer les contrats.

Adoptée

2016-317

CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

D'augmenter de 3 % le taux horaire de la directrice générale et de mandater le maire pour signer le contrat de travail pour l'année 2017.

Adoptée

2016-318

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
(CONGÉS DE MALADIES)

Il est proposé **M. Pierre Brosseau**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

De payer à 100 % les quatre journées de maladies accordées pour 2016.

Adoptée

2016-319

TRANSFERTS DE POSTES BUDGÉTAIRES POUR 2016

Attendu qu'il faut faire des transferts de postes budgétaires afin de rétablir les dépassements des dépenses dans certains secteurs d'activités de la municipalité;

Il est proposé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

Voirie d'hiver à voirie été : 7 783,87 \$
Sécurité publique à loisirs 808,31 \$

Total : 8 592,18 \$

Versé au Fonds réservé machinerie : 13 294 \$

D'autoriser les transferts des soldes non utilisés des postes budgétaires ci-haut mentionnés pour l'année 2016.

Adoptée

2016-320

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
POUR 2017

Attendu que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune et que la secrétaire-trésorière doit donner un avis public de son contenu;

10 janvier	4 juillet
7 février	15 août
7 mars	5 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai	14 novembre
6 juin	5 décembre

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017, qui se tiendront le premier mardi du mois, à l'exception de janvier, août et novembre qui se tiendront le 2^e mardi du mois et qui débiteront à 19 h 00:

Adoptée

2016-321

AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT DE TAXATION
POUR 2016

Mme Karo-Lyne Lachance donne l'avis motion annonçant l'adoption, lors d'une prochaine réunion, du règlement no 271 fixant le taux de taxes 2017.

2016-322

AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉQUIPEMENTS DE
SÉCURITÉ EN PRÉVENTION INCENDIE 2017

Attendu que l'aide financière accordée pour l'achat d'appareils afin de prévenir les incendies a incité plusieurs personnes à se munir d'appareils de prévention incendie;

Il est proposé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Angèle Rivest**
Et résolu unanimement,

De verser une aide financière à tous les propriétaires de résidences, chalets et commerces pour les appareils suivants :

- Détecteur de fumée par étage du bâtiment principal:
10 \$/chaque maximum
- Détecteur de monoxyde de carbone pour chaque système de chauffage: 20 \$/chaque maximum
- Extincteur de 5 lbs minimum par bâtiment principal et pour le garage: 30 \$/chaque maximum

Que cette aide financière sera payée sur présentation de pièces justificatives datées entre le 1er janvier et 31 décembre 2017.

Qu'une annonce soit publiée dans le Mini-Val afin de promouvoir cette aide financière.

Adoptée

2016-323 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS POUR 2016

La directrice générale dépose le rapport du Comité de développement, Les Dynamiques ainsi que celui du Comité de loisirs pour l'année 2016

2016-324 DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DE DONS EN 2016 – ÉLUS ET EMPLOYÉS

La directrice générale dépose le registre public des déclarations de dons pour 2016 pour les élus et les employés, aucun don reçu.

2016-325 MOBILIER DE BUREAU – ACHAT D'UNE CHAISE

Il est proposé **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Et résolu unanimement,

De faire l'achat d'une chaise pour le bureau en 2016 au montant de 256 \$ plus les taxes.

Adoptée

2016-326 RENCONTRE DE CONCERTATION - SECTEUR MONTS MÉGANTIC & GOSFORD – DÉFI 2025

Attendu qu'il y a eu une rencontre de secteur à Val-Racine, le 25 octobre dernier;

Attendu que nous devons nommer un parrain par municipalité afin d'avoir une personne ressource dans chaque milieu afin d'aider et faciliter l'intégration des émigrants dans nos communautés;

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **Mme Karo-Lyne Lachance**
Et résolu unanimement,

De nommer M. Serge Delongchamp comme parrain pour la Municipalité de Val-Racine.

Adoptée

2016-327

SOCAN –LICENCE ANNUELLE

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Pierre Brosseau**
Et résolu unanimement,

De verser le montant de 212,78 \$ pour la licence annuelle 2016.

Adoptée

2016-328

INCENDIE – ARBRES QUI TOMBENT SUR LE FIL ÉLECTRIQUE

Attendu que nous avons eu quatre incendies causés par des arbres qui tombent sur le fil électrique entre septembre et le début de décembre 2016;

Il est proposé **Mme Angèle Rivest**
Appuyé par **M. Pierre Brosseau**
Et résolu unanimement,

D'envoyer une lettre aux propriétaires longeant les chemins municipaux afin de leurs demander d'intervenir pour prévenir de futurs déracinements d'arbres ou d'arbres cassés. Et ce, après avoir vérifié auprès d'Hydro Québec et notre assureur MMQ ce que l'on peut demander à ces propriétaires sans compromettre la responsabilité de la municipalité.

Adoptée

2016-329

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LE TEMPS DES FÊTES

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **Mme Francyne Michaud Delongchamp**
Et résolu unanimement,

De fermer le bureau municipal du 26 décembre 2016 au 6 janvier 2017 inclusivement.

Adoptée

2016-330

LES DATES DES ASSEMBLÉES SPÉCIALES EN DÉCEMBRE 2017

Une séance spéciale sera tenue le 13 décembre à 18h30 afin de déposer la lettre de démission de la mairesse Mme Sonia Cloutier ainsi que les autres sujets inscrits dans l'avis de convocation remis aux élus en main propre.

Une autre séance spéciale sera tenue le 13 décembre 2016 à 19h15 pour l'adoption du budget 2017.

2016-331

SENTIERS MONT-MÉGANTIC -CONTRÉE DU MASSIF MÉGANTIC - NOMMÉ UN REPRÉSENTANT POUR VAL-RACINE

Attendu que suite à la démission de M. Alain Côté le poste est vacant pour le représentant de la Municipalité de Val-Racine;

Il est proposé **Mme Karo-Lyne Lachance**
Appuyé par **M. Adrien Blouin**
Et résolu unanimement,

De nommer Mme Angèle Rivest pour siéger sur le comité de La Contrée
du Massif Mégantic (Sentiers Mont-Mégantic).

Adoptée

2016-332

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-333

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Karo-Lyne Lachance propose la fermeture de la séance, il est
21h04.

Sonia Cloutier
Mairesse

Chantal Grégoire
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont
disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions
no 2016-299, 2016-302, 2016-304, 2016-305, 2016-307, 2016-308, 2016-
309, 2016-310, 2016-312, 2016-314, 2016-315, 2016-316, 2016-317,
2016-318, 2016-319, 2016-322, 2016-325 et 2016-327.